

Rita Venkatasawmy :

« Eduquer l'enfant à régler ses conflits sans violence »

La violence chez les enfants, à la maison, dans la rue ou à l'école, inquiète. Rita Venkatasawmy, directrice du CEDEM, évoque cette violence de plus en plus difficile à gérer pour les parents et les éducateurs. Elle félicite le Directeur des poursuites publiques (DPP) qui ne poursuivra pas une fillette de 10 ans pour meurtre.

> Nous témoignons au quotidien de scènes de violence chez les enfants. Quel est votre constat ?

La situation est très alarmante. Un video clip circule sur les réseaux sociaux qui montre cette violence. C'est dans les refuges et les Rehabilitation Youth Centres que nous observons le plus cette violence, pas à l'école. Ces enfants victimes d'abus ou de violence deviennent ensuite auteurs de violence... J'osais croire que les écoles en étaient épargnées. Ces comportements violents sont le fait d'enfants qui ne grandissent pas avec leur famille biologique, car placés dans des institutions, des centres... Quand cette violence s'exprime dans les 'shelters', on tente de la gérer... Mais quand cela se passe au dehors, c'est inquiétant !

> De quels types de violence les jeunes sont-ils victimes en milieu scolaire ?

D'abord, il y a la violence verbale, le langage utilisé par nos jeunes est effarant, aberrant, en classe, dans la rue, lors des leçons particulières. Ces menaces, ces insultes doivent nous interpellier. Les plus grands, les plus forts effraient, tyrannisent les plus petits. Les jeunes sont aussi victimes de chantage émotionnel et sexuel. On met la pression sur des filles soit parce qu'elles sont vierges, soit parce qu'elles se refusent à des relations sexuelles. «Si to pa dormi ar mwa savedir ki to pa kontan mwa ».

Il y a peu, des filles m'ont raconté comment des camarades de l'école les obligeaient à leur remettre leurs pains, sinon, gare aux coups !

> Quelle est la responsabilité des institutions scolaires dans ce phénomène ?

On note une démission de certains éducateurs. C'est une forme de négligence, semblable à la négligence parentale à la maison. Je ne blâme pas pour autant ces éducateurs qui ont peur pour leur sécurité. Ils sont eux-mêmes victimes de violences de parents qui cautionnent les bêtises de leurs enfants. Si ces derniers veulent fumer et que leurs parents l'autorisent, donnent la permission, ils refusent qu'un autre adulte le leur interdise. La situation échappe alors à tout contrôle. Le personnel des collèges a du mal à maintenir la discipline, réguler le comportement des élèves... Les adultes n'osent plus intervenir dans les bagarres entre adolescents.

Il faut mener une réflexion à ce sujet, une campagne de sensibilisation, initier des actions concrètes à l'école, et partout ailleurs. Toute une éducation est à refaire, cette éducation de paix que prône l'Unesco. L'éducation à tous les niveaux pour former les enfants et leurs parents. Tout le personnel d'administration, de la cantine ou les plantons en contact avec les enfants devraient être formés en ce sens.



« S'il ne faut pas frapper l'enfant, il lui faut de la discipline, des repères, comprendre les notions de bien et de mal. On ne peut répondre à la violence par la violence. »

> La violence des enfants atteint un tel niveau qu'elle fait parfois d'eux des criminels...

Normal. Ils baignent dans une atmosphère, une culture violente. Ils voient les adultes autour d'eux régler leurs problèmes, leurs conflits, par des comportements violents « Tomb lor sime to pou kone ar mwa. » L'enfant reproduit ces gestes. J'ai été témoin d'une bagarre dans la cour d'une école maternelle. J'ai été choquée par les propos d'un enfant. Je n'ai jamais entendu cela dans la bouche d'un petit de cinq ans. Je l'interroge. Et là, nous comprenons qu'il suivait simplement l'exemple de son père, qui est son modèle. Il répète donc tous ses scénarios à l'école.

> Un video clip montre l'agression d'une fille par ses camarades de classe. Des personnes disent qu'elles « mériteraient une bonne correction ». Votre avis ?

Nous ne pouvons donner le mauvais signal. À tout âge, il faut expliquer à l'enfant que ce qu'il fait est mal. À 3 ans, on peut punir un enfant et il

faut savoir comment. Il faut lui dire que c'est mal et non infliger des punitions disproportionnées. Il ne faut pas frapper, il lui faut de la discipline, des repères, comprendre les notions de bien et de mal. On ne peut répondre à la violence par la violence.

Il faut un encadrement thérapeutique pour que les enfants apprennent à ne pas régler leurs conflits par la violence. Il faut apprendre à résoudre les conflits pacifiquement. Et puis, ce n'est pas parce qu'ils sont mineurs qu'ils doivent s'en sortir sans aucune punition, sans réprimande.

> Quid de la décision du DPP de ne pas poursuivre la fille de 10 ans accusée du meurtre d'un homme de 43 ans ?

Je dis bravo au Directeur des poursuites publiques pour l'enquête scientifique qui a été menée dans ce cas précis. Il y a des rapports d'un psychologue et d'un psychiatre qui indiquent bien que la fillette n'avait pas toutes les facultés nécessaires pour juger de ses actes. Elle n'en était donc pas consciente. Je félicite le DPP pour la procédure mise en oeuvre pour aboutir à cette conclusion. On ne peut dire que c'est à cause de la pression sociale ni parce que la fille est mineure. Il y a bien des mineurs enfermés dans les centres de réhabilitation. Le DPP a tenu compte de la Convention sur les droits des enfants et a donné à une jeune mineure une deuxième chance dans la vie.

Mais après ? Quel suivi y aura-t-il ? La fille grandit, elle deviendra adulte. La pression de la société pèsera lourd, car tout le monde sait qu'elle a commis un crime. Elle devra être encadrée psychologiquement. Il faut lui expliquer la gravité de son acte : on ne peut résoudre un malaise en tuant.

Il faudrait appliquer ces mêmes procédures pour tous les mineurs auteurs de délits : ils sont tous victimes d'un contexte social violent. Un mineur doit jouir d'une protection spéciale. Ils sont victimes et auteurs de violence. Une violence ancrée en eux. Difficile de s'en défaire quand on l'a apprise de ses parents (ce qui n'est donc pas mal). La seule réhabilitation ne suffit pas, il faudrait établir une cellule de crise. Car les enfants savent répondre que les policiers aussi frappent... Comment expliquer alors qu'il ne faut pas être violent ?

> Votre opinion sur le suicide chez les jeunes ?

La solitude explique cette recrudescence du suicide chez les jeunes, négligés par des parents plus préoccupés à gagner de l'argent qu'à s'occuper d'eux. Il faut donner aux jeunes les outils nécessaires pour surmonter les difficultés de la vie quotidienne... Nous bâtissons des parents-robots qui ignorent comment faire quand leurs enfants souffrent... c'est atroce !

Mélanie Valère

Pauline Verner, coordinatrice de la campagne « I love » « Les droits des LGBT sont des Droits humains »

> Expliquez-nous pourquoi « I Love project » ?

L'idée de base du projet est simple. Nous avons demandé à des personnalités publiques d'afficher leur soutien au droit humain fondamental qu'est le droit d'Aimer. Le symbole « I Love » a été créé par l'agence Eruption qui s'implique énormément dans nos projets. Il paraissait déjà sur tous les visuels de la campagne de sensibilisation.

Pour la première phase du projet nous avons demandé à des figures mauriciennes connues, des « people » et des leaders d'opinion de poser l'instant d'une photo avec notre t-shirt « I Love » en tenant une ardoise sur laquelle ils auront écrit pourquoi ils soutiennent la cause LGBT (Lesbienne, Gay, Bisexuel et Trans), et plus généralement les droits humains.

De nombreuses personnes nous envoient aussi leur photo avec leur déclaration personnelle ou ont changé leur profil Facebook avec le logo « I Love ». Ce soutien du public est merveilleux et donne de l'espoir à toute une communauté !

> Parlez-nous de votre collaboration avec DIS-MOI

Les droits des personnes LGBT sont des Droits humains. Depuis quelques années, les Nations unies et d'autres organisations internationales luttent pour une inclusion des questions liées à l'orientation sexuelle et l'identité de genre dans les Droits Humains au sens large. Il importait pour nous

qu'une association telle que DIS-MOI qui oeuvre pour une amélioration de ces droits puisse nous suivre dans nos projets. Lindley Couronne, le directeur, et son équipe nous ont soutenus lors de notre première initiative de sensibilisation ainsi que pour notre plaidoyer de 2015 en relayant notre message de Liberté, d'Amour et d'Existence.

> Un message à nos lecteurs pour votre nouvelle campagne

Nous invitons tous ceux et celles qui souhaitent soutenir le projet de publier leur propre photo « I love » sur leur profil et de la partager. Il est aussi possible d'obtenir un t-shirt « I love » au CAEC à petit prix.

Nous les invitons aussi à participer à la prochaine Marche des Fiertés qui se tiendra le samedi 6 juin.

Cette nouvelle campagne a pour objectif de sensibiliser le grand public et de provoquer une réflexion. Nous rappelons encore une fois que les membres de la communauté LGBT ne demandent pas plus de considération ou de droits spéciaux, mais veulent simplement être traités comme des citoyens égaux et non comme des citoyens de seconde zone.



MAURICE RESTE HOMOPHOBE

La cause est entendue. Sans atteindre le niveau d'homophobie qui existe sur le continent africain ou un président n'a pas hésité à lancer un appel au meurtre des homosexuels, l'île Maurice reste encore homophobe. DIS-MOI est convaincu que l'orientation sexuelle d'un être humain ne devrait pas être montrée du doigt, encore moins stigmatisée. C'est la raison pour laquelle DIS-MOI a créé une Commission des droits LGBT pour que nos amis homosexuels sachent qu'ils ne sont pas seuls et qu'ils/elles auront notre soutien indéfectible. Nous saluons le projet « I love » de l'association ARC-EN-CIEL et saluons le dévouement de Sharon et Pauline, chevilles ouvrières de ce projet.

Lindley Couronne



UN DÉNI PUREMENT CULTUREL

Ce qu'on appelle identité sexuelle est une construction purement culturelle qui mélange sous diverses modalités le sexe biologique, le genre social et l'orientation sexuelle d'un individu.

L'homophobie, aujourd'hui, est fondée sur une dichotomie Féminin-Masculin qui s'impose sur les cultures traditionnelles et simplifie de manière excessive la complexité de l'être humain. Ce déni de la réalité, en tant que fait culturel, n'a rien à voir avec la nature ou la morale. Il est anachronique dans nos sociétés du 3e millénaire. Pour ces raisons, je soutiens les droits LGBT.

Claudia



« Vous souhaitez soutenir le CAEC, n'hésitez pas à le faire en devenant membre ou en faisant un petit don ! Ils ont besoin de vous ! »

WWW.COLLECTIFARCENCIEL.ORG

DISCLAIMER

Les informations contenues dans cette page n'engagent que l'association DISMOI (Droits humains Océan Indien) et les intervenants. La reproduction, la diffusion et/ou la distribution de ces informations ne sont pas autorisées sans la permission de DISMOI.

